

UNION ST-JOSEPH, LE SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT
Saint-Roch, L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS
MUTUEL (C. M. B. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont
des instruments efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix
sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal
" L'ASSOCIATION " un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, profes-
sionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées.
REVUE DU MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR
TOUT LE MONDE.

CLERGE, ce journal est le propagateur de votre enseigne-
ment. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction
est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agricul-
ture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes
des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts lé-
gitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes
classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement : — UNE DIXAINE PAR ANNÉE, PAYABLE
D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de " L'ASSOCIATION ", M.
ANTOINE LANGLOIS, 28 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux
de " L'ASSOCIATION ", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR JOUR peuvent être gagnés facilement par
toute personne active à laquelle les loisirs permet-
tent de solliciter des abonnements pour l'ASSO-
CIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,
No. 28, rue St-Pierre, B.-V. Québec.
No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

PARTICIPATION

(suite)

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

M. EUGÈNE PEREIRE, directeur.—" Un des
grands avantages de la participation est de
solidariser l'intérêt personnel de l'employé et
l'intérêt général de la société; cela est capital,
surtout pour les entreprises qui ont, comme la
Compagnie transatlantique, une partie de
leur personnel agissant à l'étranger et qui
ne peuvent ainsi exercer sur lui une sur-
veillance directe et immédiate.

" Ce qui fait encore que le système des
primes, tel qu'il est pratiqué par la compa-
gnie est de beaucoup supérieur au système
des gratifications régulières ou accidentelles,
auquel il a été substitué, c'est que les em-
ployés se rendent parfaitement compte de
la part qui leur a été faite, de ses justes
proportions, et qu'ils y trouvent un stimu-
lant précieux dont profite la société tout
entière. La spécialisation des primes nous
a été suggérée particulièrement par cette
observation, que plus l'employé est humble,
et plus son intelligence et son instruction
sont modestes, moins il comprend les résul-
tats généraux d'une entreprise; mais ce
qu'il saisit parfaitement, ce sont les faits
économiques qui se produisent en quelque

M. F. DE LESSEPS.—" Nous n'avons qu'à
nous louer du système de participation que
nous avons adopté. Nos employés forment
une famille. Ainsi, tous les jours le télé-
graphe indique le chiffre des recettes de la
veille; eh bien, tout le monde bat des mains
quand la recette a été élevée. Sous tous les
rapports, la participation nous a été utile et
jamais je n'ai trouvé la moindre résistance
de la part de mon personnel.

MAISON A. DEBERNY

M. TULEU, associé.—" La participation a
attiré et retient chez nous les meilleurs
ouvriers de la partie.

" Les ouvriers, sentant leur intérêt lié
directement à celui de la maison, sont plus
soigneux de leurs travaux.

" Dans une industrie où les façons sont
très minutieuses, les malfaçons sont à peu
près inconnues chez nous.

" Ces avantages, il serait difficile de les
évaluer en chiffres, ils ont à nos yeux, une
valeur bien plus considérable que le tant
pour cent sur les bénéfices dont nous les
achetons,

" Nous ajouterons que, si les bénéfices ne
sont pas attribués directement à chaque
travailleur, comme cela avait lieu en 1872,
c'est après une expérience de vingt-quatre
années du système de répartition directe,
qui n'a pas répondu complètement au but
que s'était proposé M. Deberny. Il aurait
voulu que les ouvriers s'assurassent eux-
mêmes, par l'épargne, contre les maladies et
la vieillesse; mais un trop petit nombre
étaient prévoyants, et M. Deberny s'est
cru obligé moralement de l'être pour tous.

" La participation établit entre les ou-
vriers et les patrons une telle solidarité que
la question des salaires, chez nous, se résout
toujours de la façon la plus simple. Les
ouvriers, certains au moins, connaissent par-
faitement leur droits et savent très bien les
faire valoir; ils ont l'esprit très juste, sou-
vent même un peu rigoureux. Toutes ces
questions se discutent amicalement et ne
sont jamais irritantes.

" Il y a eu, l'année dernière, des grèves
désastreuses pour les ouvriers; mais chez
nous, il ne s'en est pas produit; lorsque le
mouvement gréviste a eu lieu, nos ouvriers
se sont enpressés de nous prévenir, en pro-
testant que cela ne pouvait pas les tou-
cher. C'est un avantage considérable que
de pouvoir dormir tranquille, sachant qu'on
a des ouvriers sur lesquels on peut compter.
Les travaux ne peuvent pas être mal faits

d'intérêt entre nous; de ce que, grâce à la
participation, la production de nos usines a
augmenté; la perfection de nos produits est
plus grande; nos prix de revient ont dimi-
nué; nos déchets sont moins considérables;
enfin notre personnel est bien plus fixe, à
tel point qu'il compte un nombre de plus en
plus grand de familles dont tous les mem-
bres font partie de la maison, les enfants,
comme les parents, comme les petits-enfants.

" Enfin, sans la participation, le zèle de
notre personnel n'aurait pas été assez grand
pour que nous tentions l'entreprise qui a si
bien réussi, de donner à notre industrie pri-
mitive, la fabrication du papier proprement
dite, le grand développement qui lui vient
de l'adjonction des industries complémen-
taires et si importantes des façonnages que,
soit dit en terminant, le fisc a si bien su
frapper toutes les de lourdes patentes dis-
tinctes et pour la plupart faisant double
emploi.

" En imposant la coopération on rend les
plus grands services à tous; à ceux qui la
donnent et à ceux qui la reçoivent.

" Aurais-je pu consentir à être nommé
député si je n'avais pas établi la coopération
au profit de notre fourmière d'ouvriers?
Et si mon fils n'avait pas eu, grâce à la co-
opération, autant d'auxiliaires que de travail-
leurs employés, comment pourrait-il sup-
porter le fardeau si lourd que je lui ai
laissé?

" Avec la coopération il n'y a plus moyen
pour les ouvriers de faire du gaspillage sans
en être victimes eux-mêmes; les ouvriers
voisins, qui en seraient victimes comme eux,
diraient: Halte-là.

" Si je suis tranquille à la chambre des
députés, si je peux y rester sans préoccu-
pation, c'est grâce à la coopération, c'est parce
que je sais que nos affaires sont irréprocha-
blement surveillées.

" Si je savais que mes ouvriers puissent
piller ou détruire mes marchandises sans
en être les premières victimes, il me serait
impossible de rester député. Mais la soli-
darité que crée la participation fait que tous
mes ouvriers se surveillent mutuellement et
que cette surveillance est plus sérieuse
que ne saurait l'être celle des employés les
plus chèrement salariés pour les surveiller
sans y être intéressés.

" Voici un exemple qui fera bien saisir
les avantages de la participation.

" Deux usines sont installées dans le
même pays; la coopération est organisée
dans l'une et non dans l'autre. Elles fabri-
quent, toutes les deux, les mêmes produits,

très rare qu'un de nos ouvriers nous quitte,
tandis que, tous les jours nous recevons des
demandes d'ouvriers des autres usines qui
sollicitent du travail dans notre maison,
alléchés par l'espérance d'une part aux
bénéfices.

" Je reviens maintenant à mon exemple
des deux usines. Je disais que les ouvriers
se présentaient d'abord à l'usine coopérative.
C'est bien certain, parce qu'ils y ont intérêt;
et alors que fera l'usinier, l'entrepreneur?
Il fera un tri parmi les 2,000 ouvriers, je
suppose, qui se présenteront; il choisira les
1,000 meilleurs et les 1,000 mauvais iront
travailler dans l'autre usine.

" Croyez-vous que la qualité des produits
sera la même des deux côtés? Dans l'une,
les ouvriers diront: Nous en faisons bien
assez pour l'argent qu'on nous donne; et ils
parleront de la sueur de leur front versée au
profit du patron, toujours la même histoire
que je connais depuis longtemps. Dans l'autre
usine, les ouvriers travailleront beaucoup;
ils veilleront à ce qu'il n'y ait pas de coulage,
pour qu'au bout de l'année le chiffre des
bénéfices soit plus élevé, et alors la concu-
rence sera tout à fait impossible pour l'une
de ces deux usines; l'une d'elles produira 3
ou 4 fois plus que l'autre; c'est ce que
nous pouvons constater aujourd'hui, dans
toutes nos entreprises coopératives.

" Il ne faut pas croire que le patron a
donné une part de ses bénéfices en faisant
de la coopération; pas du tout, il a fait une
très bonne opération, et c'est là ce dont il
faut chercher à convaincre ceux qui n'en
sont pas partisans.

" M. Leclair, entrepreneur de peinture,
a déclaré qu'il ne savait pas faire de la
philanthropie en établissant la coopération
dans sa maison. J'avoue, pour ma part,
que si je suis philanthrope, je le suis aussi
sans le savoir.

" Quand j'agis comme homme, je me
guide d'après les inspirations de mon cœur;
mais quand j'agis comme gérant, c'est l'in-
térêt de ma société qui me dirige.

" Quand j'ai voulu agrandir la partici-
pation dans notre maison, j'ai rencontré des
obstacles contre lesquels j'ai dû lutter;
mon frère aîné entre autres, s'est séparé de
moi. Il a monté une usine et pris ses deux
enfants. Il n'a pas appliqué le système de
la participation. Eh bien, il n'a pas réussi
et je lui ai tendu la perche en le replaçant
dans notre société coopérative. J'ai fait
rentrer également dans la coopération son
usine, qui sans la coopération n'avait fait
que des pertes et qui aujourd'hui, gagne de
l'argent comme les autres, où elle existe
depuis plus longtemps.